

# Compte rendu du Conseil Municipal

## 31 mars 2015

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric, Mr LELY Jean-Christophe, Mme CROZET Josiane, Mme LAURENT Ginette, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique.

Absent excusé : Mr MATHELIN Christophe (réunion Rhone Loire Nord pour représenter la commune)

### Approbation du compte rendu du 17 mars 2015

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE 2014 DU BUDGET GENERAL

Le conseil municipal décide de reporter 49 148,21 € en section de fonctionnement et d'affecter 90 000 € en investissement.

#### VOTE DU BUDGET GENERAL 2015

Après la présentation du budget par Mme le Maire, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les crédits inscrits au budget général 2015. La section de fonctionnement s'équilibre à 331 653,21 €, dégageant un virement de 7 036,21 € à la section d'investissement, celle-ci s'équilibrant à 289 681,21 €.

Les principaux programmes d'investissement étant :

- l'aménagement des entrées de bourg
- la voirie
- l'achat d'un défibrillateur (le conseil retient la proposition de l'entreprise D+ Services)
- le début de l'aménagement de la maison Barbeys
- l'allée des Platanes
- l'éclairage de la salle ERA (le conseil retient la proposition de l'entreprise Muzelle)
- l'éclairage de la fontaine

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter des taux de trois taxes directes :

- |                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| - Taxe d'habitation        | reste à 14,99 % |
| - Taxe foncière (bâti)     | reste à 14,95 % |
| - Taxe foncière (non bâti) | reste à 38,99 % |

#### VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal fixe le montant alloué aux associations de la commune sur présentation de leur bilan et leur numéro de siret :

Association Familles Rurales	120 €
Sou des écoles	360 €
Boule Fraternelle	120 €
Club des enfants (Cœurs Vaillants)	140 €
Chasse	100 €
Club du 3 <sup>e</sup> âge	100 €

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent de 2 029,84 € en section de fonctionnement

#### VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Le budget d'assainissement après avoir été présenté par Madame le Maire est voté à l'unanimité. La section de fonctionnement s'équilibre à 12 838,84 € et la section d'investissement à 45 732,44 €.

#### QUESTIONS DIVERSES

Fleurissement du bourg : la date du 9 mai a été retenue pour les plantations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15 mn